

20.05.2014 - 09:30 Uhr

Les 'Etats-Unis infligent une amende de 2,5 milliards de francs à CS / Les collaborateurs du Crédit Suisse payent les pots cassés

Zürich (ots) -

L'amende infligée à Crédit Suisse est un débac pour les hauts dirigeants de la banque. Malheureusement, les gros actionnaires qui sont dominés de l'étranger ont omis lors de la dernière assemblée générale de remettre à leur place les responsables. Par leur vote, ils ont beaucoup plus montré comment le personnel de la banque n'avait peu de valeur à leurs yeux. Ce sont des milliers d'employés de banque qui finalement devront payer les erreurs de leurs hauts dirigeants. De plus, la banque a contraint le personnel à un programme d'économies, qui est en totale contradiction avec les salaires exorbitants et bonus touchés par le haut management (y c. le président du Conseil d'administration Rohner).

Une direction qui a l'impertinence de déclarer devant les sénateurs américains qu'elle ne savait rien des modèles de fraude fiscale de ses clients américains et qui repousse la responsabilité sur quelques employés n'est plus longtemps acceptable.

L'avenir de la place financière ne peut pas seulement être cédé aux managers et aux actionnaires. Dans l'intérêt des employés, les politiques doivent montrer plus de fermeté. La crise financière n'est pas encore surmontée et les grandes banques pourraient encore compter sur le sauvetage de l'Etat et les contribuables.

L'association Employés Suisse est un centre de compétences et de prestations pour les employés. Plus de 20'000 employés sont membres d'Employés Suisse. Pour plus d'informations sur Employés Suisse : www.employes.ch

Contact:

Stefan Studer, directeur d'Employés Suisse, 044 360 11 41,
natel 079 621 08 19
Hansjörg Schmid, communication Employés Suisse, 044 360 11 21,
natel 076 443 40 40

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006251/100756307> abgerufen werden.